

Monsieur Rousset, Président du Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine,
Madame Lanzi, vice-présidente en charge de la jeunesse, de la culture, du sport et du patrimoine,
Monsieur Correia, conseiller régional délégué Économie créative, innovation et droits culturels,
Mesdames et messieurs les élus représentant le Conseil régional au Conseil de surveillance de l'AVEC en Limousin,
Monsieur Limousin, Président du CESER Nouvelle-Aquitaine,
Mesdames et messieurs les membres du Conseil de surveillance de l'AVEC en Limousin,
Mesdames et messieurs les élus de cette même assemblée régionale,

Nous nous permettons de vous interpeller par le biais d'une lettre ouverte dans la mesure où la parole de l'ensemble des salariés de l'AVEC en Limousin, celle de sa Direction et, pire encore, celle de son Directoire, ne semblent guère être entendues par nos élus référents. De plus, les « techniciens » de l'institution que vous représentez semblent ne savoir quel cap suivre, si ce n'est celui de la disparition de cette agence culturelle régionale.

Ainsi, lors du Conseil de surveillance de l'AVEC en Limousin, le 3 mai dernier, M. Éric Correia, qui le présidait, annonçait l'arrêt par la Région de son subventionnement à l'agence, entraînant de fait sa disparition au 31 décembre 2017. Sa dissolution devra encore être validée lors d'une Assemblée générale extraordinaire prévue le 6 juillet prochain.

La fin de l'AVEC en Limousin, officialisée en ce début de mai 2017, est en réalité posée depuis le début de l'année 2016... En effet, dès le premier semestre 2016, la Région Nouvelle-Aquitaine, en la personne du directeur de cabinet du Président, M. Patrick Volpilhac, faisait brutalement état de sa volonté de démembrer l'AVEC en Limousin en lui retirant la gestion de son activité historique et emblématique, le Parc de matériel. Il ne pouvait être question d'échange tant la position est purement dogmatique : « ce n'est pas à une Région de porter un Parc de matériel ». Pourtant le Limousin le faisait bien, offrant un véritable service public de proximité, de qualité, d'aménagement culturel du territoire... comme le montrent tous les messages de soutien qui nous sont parvenus depuis une semaine. Et d'ailleurs, d'autres régions le font encore de manière remarquable (PACA et ex-Alsace ; voire même en interne pour ce qui est de l'ex-Picardie). Alors, d'accord, pourquoi pas, si seulement il s'agissait d'une décision politique pleinement assumée, argumentée, chiffrée... Et M. Éric Correia, contrairement à ce que vous dites dans la presse, ce n'est pas vous, ce n'est pas la Région, qui avez trouvé un potentiel « repreneur »... Non, c'est l'AVEC qui a identifié une première piste et c'est la Région qui aujourd'hui mène les négociations avec l'APMAC, association basée à Saintes, tout en prenant bien soin de nous en évincer. Et pour ce qui est de la question de la concurrence, présentée si souvent comme problématique, nous avons du mal à suivre le raisonnement de la Région et pourrions être preneurs d'une véritable étude à ce sujet... À plus forte raison dans la mesure où la DIRECCTE n'a pas dressé de constat d'irrégularité suite à une plainte d'un privé creusois à notre rencontre.

Et puis... si ce n'est pas à la Région de porter un Parc de matériel, est-ce à la Région de porter un théâtre (via l'OARA) ?

Poursuivons avec le Parc de matériel : notre Direction et les salariés ont à plusieurs reprises fait état de leurs inquiétudes quant au transfert du Parc de matériel au sein de l'APMAC, notamment :

- il est certain que le service public proposé aux acteurs culturels et artistiques du Limousin sera largement dégradé, ne serait-ce que du fait d'une hausse des tarifs inéluctable, ce qu'a d'ailleurs confirmé M. Éric Correia à l'issue du Conseil de surveillance mais aussi lors de son interview par le GRAL ;
- les techniciens du Parc de matériel seraient amenés à opérer comme régisseurs, entrant par la même en concurrence avec nos premiers usagers et représentants que sont les intermittents du spectacle.

Enfin, pour ce qui est de l'avenir du Parc de matériel, les salariés de l'AVEC en Limousin doutent très sérieusement des propositions que la Région a pu porter auprès des Conseils départementaux de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne pour élaborer un projet de reprise alternatif, ancré sur le territoire, au service de ses acteurs... Il aurait également été envisageable de monter une SCIC, associant notamment l'ensemble des collectivités territoriales, parmi les premiers usagers du Parc de matériel, et les acteurs culturels eux-mêmes. Plus globalement les salariés s'inquiètent du devenir du matériel financé par des fonds publics.

L'année 2016 a vu également le sort de l'AVEC, au-delà du Parc de matériel, « réglé » d'une certaine façon... Alors que le discours officiel tendait vers une fusion des agences (rappelons-nous la rencontre du 18 février 2016 entre M. Alain Rousset et les représentants syndicaux de la Région et la réunion des directions d'agences culturelles à Angoulême le 9 mars 2016), la réalité était tout autre. Tout en tenant ce discours, la Région confortait tour à tour l'OARA et l'A sur l'extension de leurs missions, tandis que l'AVEC subissait une baisse de subvention et que ses projets d'extension restaient sans réponse.

Nous, salariés, étions pourtant persuadés de pouvoir coopérer, de co-construire des projets avec nos homologues... mais que de difficultés rencontrées... Ainsi, à titre d'exemple, la collaboration au niveau de la veille et de l'info-ressource est restée inexistante durant ces deux dernières années malgré nos nombreuses sollicitations et relances auprès de l'A.

Étrange conception d'un processus politique de co-construction et de concertation...

Pourtant, la réforme territoriale et ce qu'elle amenait comme nouvelles problématiques ne pouvait que nous enthousiasmer en ce qu'elle nous conduisait à questionner nos pratiques, nos projets... C'est ce que nous avons justement dit le 22 mars dernier, lors d'une réunion de l'ensemble des salariés de l'AVEC en Limousin avec M. Mittet, Directeur général adjoint du pôle éducation - culture - sport jeunesse solidarité - maîtrise d'ouvrage, et Mme Leuret, Chef de projet agences culturelles régionales :

« Si l'annonce puis l'adoption de la réforme territoriale ne manquaient pas de nous questionner, les salariés de l'Agence montraient leur intérêt et leur volonté d'interroger les politiques culturelles territoriales, d'élargir le périmètre de leurs actions, de coopérer avec les acteurs des territoires aquitain et picto-charentais, de lancer de nouveaux projets... La

réforme territoriale était annonciatrice de bouleversements pour l'Agence qui y voyait surtout de multiples opportunités de développements, tant pour les acteurs du territoire que pour ses salariés. Bien sûr, nous n'étions pas dupes quant à la nécessité de revoir la structuration des agences culturelles du nouveau territoire régional. Cependant, les annonces, non officiellement transmises, et la méthode, ou peut-être devrions-nous parler de non-méthode, posent problème. »

[extrait de l'intervention des délégués du personnel le 22 mars]

Surtout, nous avons encore à l'esprit la campagne des régionales en 2015, où M. Gérard Vandembroucke, Président d'alors de la Région Limousin, organisait de grands raouts, de grandes assemblées thématiques, véritable câlinothérapie collective de tous les acteurs du territoire, afin de nous rassurer, de nous garantir que le Limousin ne serait pas oublié...

Ainsi, M. Vandembroucke annonçait-il la création d'une fédération des agences culturelles régionales... On devrait le savoir, d'autant plus en cette période d'intense activité électorale : « Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. »

M. Vandembroucke, en tant que premier vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, qui plus est, en charge de l'aménagement du territoire, quelle est votre position quant à la disparition programmée d'une agence de l'ex-Limousin ?

Mais, Monsieur Rousset, la politique menée par votre majorité vous permettra sans doute de ne pas répondre au souhait d'Alain Juppé d'avoir un "arrière-pays dynamique" pour Bordeaux... Est-ce vraiment cela que vous voulez inscrire à votre bilan ?

Revenons-en au Conseil de surveillance du 3 mai dernier. Il est à noter que ce Conseil de surveillance accueillait pour la première fois M^{me} Nathalie Lanzi, qui nous semblait assez peu consciente des enjeux et assez peu concernée par la disparition d'une agence pourtant au service des politiques culturelles sur le territoire... Nous, délégués du personnel, évoquions alors le peu de poids que l'AVEC en Limousin représentait dans le budget de la Nouvelle-Aquitaine (à savoir 0,037 %) et du fait que l'on avait vu des opportunités d'économies plus flamboyantes, M. Correia revenait sur le pourcentage que représentait la subvention de la Région par rapport à notre budget : 83 %. Et non 90 % comme annoncé par M. Correia dans la presse...

Certes... mais nous sommes une agence régionale ! Au service des acteurs culturels du territoire ; répondant aux enjeux des politiques culturelles menées sur ce territoire...

Et après ? N'est-ce pas le cas de l'OARA également ? Ainsi, si l'on consulte les comptes de cette association loi 1901 publiés au Journal officiel, on peut constater qu'elle aussi bénéficie d'une subvention de la part de la Région à hauteur de plus de 80 %, si l'on n'atteint pas les 90 %... Ainsi, en 2015, la dotation globale de la Région à l'OARA représente 89 % du budget (en augmentation par rapport à l'année précédente : 87 % en 2014)...

Même si nos axes d'intervention diffèrent largement (soutien à la diffusion et à la mise en réseau pour l'Oara, et soutien technique, valorisation, accompagnement, info ressource pour l'AVEC), ainsi que nos modes d'intervention (redistributions financières pour l'Oara, et actions portées en interne par l'AVEC), cet argument du niveau de financement ne nous paraît pas valable.

Quant à l'Écla, agence régionale du livre et du cinéma de l'ancienne Aquitaine, on ne saurait dire...ses comptes n'étant pas publiés contrairement aux obligations légales...

Nous pouvons, à l'AVEC en Limousin, être satisfaits de déroger, pour l'heure, à ce qui semble être la règle au sein des autres agences régionales, que ce soit en ex-Aquitaine et en ex-Poitou-Charentes, pour ce qui est du climat social... Ce constat semble être valable aussi au sein même des différents sites de l'institution régionale. Ainsi, lors de la même réunion du 22 mars déjà évoquée, nous affirmions :

« Pour finir, on ne peut manquer d'être surpris... L'AVEC, au vu des échanges que nous pouvons avoir avec certains de nos homologues, semble être particulièrement fonctionnelle, sans doute la plus socialement et humainement stable des agences de la Région...et pourtant nous sommes a priori condamnés à disparaître... »

[extrait de l'intervention des délégués du personnel le 22 mars]

Peut-être l'AVEC en Limousin aurait-elle dû beaucoup plus s'inspirer du modèle aquitain...

Nous voilà maintenant dans le vif du sujet. Si vous nous assurez de votre volonté de ne pas procéder à un plan social, nous ne pouvons que nous demander à nouveau – nous l'avions déjà fait le 22 mars – jusqu'à quand ce discours est valable... Le soir du 18 juin, votre position sera-t-elle bien toujours la même ?

Depuis le tout début de 2017, nous savions vivre la dernière année de l'AVEC en Limousin, et la Région évoquait des pistes de reclassement pour l'ensemble des salariés (de droit privé rappelons-le, donc non fonctionnaires), que ce soit au sein d'autres structures telles l'APMAC en cas de transfert d'activité du Parc de matériel ou l'A, ou au sein des services de la Région. Il est même question depuis tout ce temps de la création d'une mission numérique au sein de la Région.

Mais quelle surprise d'apprendre le travail mené sur une note à ce sujet par Mme Leuret, une dizaine de jours après le Conseil de surveillance où il n'en a pas été question :

« Sur le devenir des actions, nous devons au préalable à toute rencontre, recueillir l'arbitrage du Président sur l'opportunité de la création d'une mission numérique à la Région. Une note élaborée conjointement avec la Direction des Ressources Humaines et la Direction des Affaires Juridiques est en cours de finalisation. »

[extrait d'un email adressé au Directoire et à la direction, vendredi 12 mai]

Seulement maintenant ? Et comment se fait-il que les services de la Culture et de la Communication ne soient pas associés à la rédaction d'une telle note ? Comment se fait-il que les chefs de projets de culture-en-limousin.fr et de GéoCulture notamment n'aient pas été conviés à des échanges préparatoires ? Alors même que la demande de réunions de travail était le cœur de notre intervention du 22 mars ? Que nous nous répétions, nous, délégués du personnel, lors du Conseil de surveillance, quant à la nécessité d'associer les salariés à l'élaboration des projets, à la nécessité de réunions de cadrage... En effet, quelle ligne éditoriale pour de tels services numériques à l'échelle de la grande région ? Quelles problématiques nouvelles ? Quels outils ou moyens déployer pour y

répondre ? Mais non, là encore, malgré nos demandes, une belle fin de non-recevoir... Il serait dommage d'aborder le fond... Et pourtant ce n'est pas faute d'en avoir produit, d'avoir communiqué des projets, sans retour...

La Région se focalise donc uniquement sur les aspects financiers, purement comptables... Ainsi, votre préoccupation quant au devenir réel des salariés ne nous semble aujourd'hui que purement de façade. Et pourtant, M. Correia, vous ne pouviez qu'acquiescer lorsque nous vous disions : « on peut très bien parler ressources humaines sans parler d'humains »...

Nous attendons donc désormais ces fameux entretiens individuels à l'issue desquels Mmes Leuret et Jallet (Direction des Ressources humaines, site de Limoges) devront nous faire une proposition... Reste à savoir la "qualité" de celle-ci pour chacun des salariés...

Mais les surprises ne s'arrêtent pas là... Lors du Conseil de surveillance, concernant la reprise de certains salariés par l'A, Mme Lanzi et M. Correia pour ce qui est des élus, Mme Leuret et M. Mittet, pour ce qui est des "techniciens", affirmaient en chœur que nous allions pouvoir désormais travailler en concertation avec Thierry Szabo, directeur de l'A, pour définir les nouvelles missions que pourrait remplir une antenne limougeaude de l'A.

Mais, toujours une dizaine de jours après le Conseil de surveillance, Mme Leuret écrit au Directoire:

« En parallèle Thierry Szabo prépare les fiches de postes correspondant à ses besoins. Ce n'est qu'après, et quand ce dernier aura reçu mandat de son CA (début juillet) qu'il rencontrera les salariés de l'AVEC qui pourraient remplir les conditions. Mais cela se fera sans la Région. »
[extrait d'un email adressé au Directoire et à la direction, vendredi 12 mai]

À nouveau, la Région se dédit. Il n'est plus question de nouveaux projets ni même de co-construction mais de boucher des trous au sein de l'A.

Tout cela devient particulièrement lassant et anxiogène pour l'ensemble des salariés de l'AVEC en Limousin. Surtout, que devons-nous dire à nos partenaires? Que dire aux compagnies ou collectivités territoriales souhaitant réserver des pianos ou autre matériel au Parc pour l'année prochaine ? Que dire aux contributeurs de culture-en-limousin.fr ? Que dire aux structures que nous sollicitons dans le cadre de GéoCulture : des contenus nécessitant un investissement certain, qui visent à être pérennes, risquent-ils d'être mis à la poubelle dans six mois ? Que dire aux compagnies et autres structures culturelles et artistiques que nous accompagnons? Que dire à nos partenaires DAV Massif central ?

Nous nous répétons une nouvelle fois : si notre sort, matériellement parlant, est bien l'un de nos principaux sujets d'inquiétudes, nous sommes plus qu'attachés aux actions que nous menons, aux projets que nous portons, parfois depuis de nombreuses années... Cet attachement se double d'un investissement bien au-delà du cadre strictement professionnel. Votre décision constitue une marque de mépris pour notre engagement, pour le territoire sur lequel nous œuvrons ; votre décision constitue un véritable gâchis, tant des énergies déployées par les salariés de l'AVEC en

Limousin, que des liens noués avec de nombreux acteurs culturels et artistiques du territoire limousin ou des partenaires à différentes échelles, notamment sur le territoire du Massif central...

En tant qu'acteurs culturels et plus encore en tant que citoyens, nous ne pouvons qu'exprimer le sentiment que nos territoires et les acteurs qui le composent et le font vivre ne sont que bien peu respectés par vos méthodes, par votre conception de la politique ; par là même, vous contribuez à reléguer ses habitants comme des citoyens de seconde zone. Il n'est qu'à voir les messages de soutien que nous recueillons aujourd'hui : rares sont ceux qui ne partagent pas le sentiment d'un abandon...

Ainsi, à ce sentiment de gâchis que nous vivons, viennent se greffer des relents de défiance si ce n'est de dégoût.

Pour conclure, nous allons nous montrer exigeants: cela fait trop longtemps que nous sommes dans l'incertitude. Nous souhaiterions donc aujourd'hui avoir un certain nombre de réponses voire de garanties :

- quel devenir pour l'ensemble des actions portées aujourd'hui par l'AVEC ? Quelles réponses apporter à nos usagers ?
- quelle méthode pour éventuellement y réfléchir ensemble, définir si besoin de nouvelles orientations... ?
- quelle sera la qualité des emplois proposés, notamment pour ce qui est du type de contrat de travail ? Et nous avons déjà bien assez entendu la condition du transfert d'activité...

Nous vous remercions de l'attention que vous nous avez accordée et que vous ne manquerez de nous accorder.

Nous vous prions d'agrèer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour les salariés,
les délégués du personnel

Agnès Chrétien & Brice Boucard

a-chretien@avec-limousin.fr / b-boucard@avec-limousin.fr

05 87 21 30 62 / 05 87 21 30 66

P.S. : nous vous informons que nous avons transmis ce courrier à la presse, afin que l'ensemble des acteurs culturels et artistiques ainsi que le public, principaux destinataires et bénéficiaires de nos actions, soient informés au mieux de la situation. Nous l'avons également transmise aux présidents des conseils départementaux de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne ainsi qu'aux candidats aux législatives.

Enfin, cette lettre ouverte sera également mise en ligne sur le site <http://sanslavec.fr>.